

COTATION PRESCRIRE

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire "les Copies de mois" dans ce numéro.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.

LE MOT DE GASPARD

Et maintenant ?

De nouveaux médicaments antiviraux contre le virus de l'hépatite C (HCV) arrivent sur le marché à un rythme soutenu. Certains se révèlent très actifs, à condition qu'ils soient utilisés en association.

Se pose désormais la question de l'association optimale. En termes d'efficacité et de durée de traitement ? En termes d'effets indésirables et d'interactions médicamenteuses ?

Et ces questions en appellent une autre, plus générale. Qui va poursuivre l'évaluation pour mieux utiliser les médicaments disponibles ?

Les firmes ont bien évidemment tendance à favoriser l'évaluation de leurs propres associations d'antiviraux, en évitant autant que possible de favoriser la concurrence. En témoigne l'association *lédipasvir + sofosbuvir* (Harvoni[®], lire pages 732-738), deux antiviraux de la firme Gilead, évaluée à nettement plus large échelle que d'autres associations du *sofosbuvir* avec un antiviral d'une firme concurrente (lire à ce propos le détail de l'évaluation du *daclatasvir* (Daklinza[®]) pages 738-739, texte complet sur www.prescrire.org).

Une fois de plus se pose la question d'une recherche indépendante des firmes, publique ou sans but lucratif, qui vise avant tout à déterminer les meilleurs choix de traitement en donnant la priorité à l'intérêt des patients. Faire confiance uniquement aux mécanismes du marché du médicament et aux firmes est illusoire.